



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 février 2020

n° 027-20 C

**Objet :** RS - Programme CEE "PRO-INNO-25 - PEnD-Aura+" - Modalités de mise en œuvre de l'action "vélo à assistance électrique"

- date de convocation le 21 février 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-sept février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 60

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Emmanuelle Andrevon
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet - Yvette Fetaz
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Anne Manipoud - Alain Thieffinat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	Julien Donzel - Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
<b>Cognin</b>	Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemeret
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Françoise Van Wetter
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Pierre Garnier
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Philippe Dubonnet
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochoaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Michel André

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Aloïs Chassot à Sylvie Koska - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Pierre Duperier à Jean-Pierre Fressoz - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Marc Léoutre à Josette Rémy - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Françoise Marchand à Henri Dupassieux

- conseillers excusés : 12

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Suzanne Boucher - Jérôme Esquevin - Mustapha Hamadi - Luc Meunier - Dominique Mormand - Marie Perrier - Jean-Michel Picot - Damien Regairaz

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Conseil communautaire du 27 février 2020

délibération n° 027-20 C

objet **RS - Programme CEE "PRO-INNO-25 - PEnD-Aura+" - Modalités de mise en œuvre de l'action "vélo à assistance électrique"**

---

Bernard Januel, conseiller délégué chargé de l'écomobilité, rappelle que le Bureau du 14 juin 2019 a approuvé la signature d'une convention avec Auvergne-Rhône-Alpes – Energie Environnement dans le cadre du programme CEE « PRO-INNO-25 - PEnD-Aura + ».

Cette convention permet le financement d'actions en faveur des habitants de l'agglomération en situation de précarité, portant notamment sur le développement de l'usage du vélo, y compris à assistance électrique, la formation de référents mobilité, la mise en œuvre de l'opération Mobi Job (accompagnement, formation, sensibilisation).

Ces actions, réalisées dans le cadre du marché établi avec la SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc, s'adressent à des demandeurs d'emploi, des bénéficiaires du RSA, des salariés en insertion, des jeunes inscrits en mission locale, suivis par un conseiller ou un travailleur social. L'objectif est de faciliter leur mobilité au quotidien.

Elles consistent notamment en la réalisation d'ateliers découvertes « vélos à assistance électrique (VAE) » auprès des personnes éligibles. Une dizaine de VAE est dédiée à cette opération qui s'inscrit dans un formalisme spécifique, tant en termes financiers que de durée de location.

Aussi, dans le cadre du programme CEE « PRO-INNO-25 - PEnD-Aura + » et de la convention établie, il est proposé d'autoriser la SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc à adapter exceptionnellement les modalités et le prix des prestations de location à destination des bénéficiaires de l'opération, jusqu'à l'échéance de la convention prévue fin 2021, soit 0,50 € la journée, pour une durée maximale de location de 5 mois et une caution à 360 €.

La SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc pourra s'appuyer sur des prescripteurs publics et parapublics qui seront des relais pour la mise à disposition des cycles qui demeurent sous la responsabilité de la SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transport et mobilité,

**Vu** la décision n° 080-19 du Bureau du 14 juin 2019 portant approbation de la convention régissant les relations entre Auvergne-Rhône-Alpes – Energie Environnement (AURA-EE) et Grand Chambéry dans le cadre du programme CEE « PRO- INNO-25 - PEnD-Aura+ »,

**Vu** la délibération n° 198-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 approuvant des tarifs de la Vélostation et des abris à vélos applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

**Vu** le marché établi avec la SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** autorise la SPL Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc, dans le cadre du programme CEE « PRO-INNO-25 - PEnD-Aura + » et de la convention établie, à adapter exceptionnellement les modalités et le prix des prestations de location à destination des bénéficiaires de l'opération, jusqu'à l'échéance de la convention prévue fin 2021, soit 0,50 € la journée, pour une durée maximale de location de 5 mois et une caution à 360 €,

**Article 2 :** autorise le président ou son représentant à signer les documents à intervenir.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 027-20 C

Objet de l'acte : RS - Programme CEE "PRO-INNO-25 - PEnD-Aura+" - Modalités de mise en œuvre de l'action "vélo à assistance électrique"

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 10 - Divers 2 - Tarifs des services publics

Date de l'acte : 27 février 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200227-lmc1H23196H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23196H1

Date de transmission en Préfecture : 09 mars 2020

Date de réception en Préfecture : 09 mars 2020

Période d'affichage : du au